



Responsabilité marchandise

Par **me-me**, le **24/01/2014 à 18:58**

Bonjour et désolé d'avance si mon post n'est pas dans la bonne rubrique. Je sais pas où le mettre.
Conducteur poids lourd dans le négoce de matériaux de construction, je livre ces matériaux qui sont préparés et chargés par le cariste. Ces derniers arrivent en bon état sur le chantier mais voilà que bien souvent le cariste oublie de mettre des pièces et différents matériaux sur le camion.
A chaque fois je me fais réprimender par mon supérieur.
Enorméments de pièces seraient à contrôler lors du départ et cela me prendrait trop de temps pour tout contrôler. Menace de licenciement n'a pas été évoqué pour l'instant.
A votre avis, qui est responsable ?
Merci d'avance

Par **moisse**, le **24/01/2014 à 19:09**

Bonsoir,
Vous êtes censé contrôler le chargement.
Cela prend du temps ? C'est bête pour l'employeur qui vous demande de contrôler, surtout que le temps de contrôle est du temps de travail effectif.
Ceci étant s'il existe une pesée, vous pouvez toujours garder le ticket.